

LE GLOSSAIRE DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA ⁽¹⁾

“ Ce Glossaire est l'œuvre de la Société du Parler français au Canada.”

C'est la déclaration loyale faite par les deux signataires de la *Préface*, l'honorable juge Adjudor Rivard, ancien secrétaire général, et M. Louis-Philippe Geoffrion, secrétaire général actuel de la Société.

Cette déclaration n'enlève rien, à coup sûr, au mérite personnel, à la collaboration prépondérante des deux secrétaires. On sait tout le soin éclairé, persévérant, apporté par Messieurs Rivard et Geoffrion à la confection du *Glossaire*. Et au moment où vient de paraître cet ouvrage que l'on préparait depuis vingt-huit ans, il n'est que juste de rendre hommage d'abord à ses deux principaux ouvriers. Monsieur Rivard fut l'ouvrier de la première heure et de toutes les heures de la longue journée lexicologique. Il n'a cessé de coopérer, même après qu'il eut passé à M. Geoffrion le secrétariat, au travail long et patient que réclament l'étude d'un parler et l'établissement de son dictionnaire. Monsieur Geoffrion, venu plus tard, s'associa au Comité d'étude en 1912, et c'est lui qui, de concert avec ce Comité, étant devenu plus tard, en 1918, secrétaire général, mit la dernière main à la rédaction des articles.

Mais on comprend qu'un ouvrage comme le *Glossaire* ne peut être le résultat du travail de deux hommes seulement. Et ce qui en garantit la valeur documentaire, ce sont les deux cents correspondants qui fournirent au Comité d'étude ses informations, et ce sont les deux millions d'ob-

(1) Un fort vol. in-folio, 710 pages. Édité par l'Action Sociale, limitée, Québec, 1930. En vente au Secrétariat des Oeuvres, 105, rue Sainte-Anne, Québec.

servations qui furent à ce Comité communiquées. Et il faut avoir été mêlé intimement à l'immense travail pour se faire quelque idée de l'effort multiple, inlassable, presque héroïque qu'il a exigé.

*
* *

On m'a demandé de rappeler aux lecteurs du *Canada Français* cet effort. J'ai pendant seize ans assisté tous les lundis — je puis, sans orgueil, me donner ce témoignage d'assiduité — aux séances hebdomadaire du Comité d'étude. Et je ne songe pas maintenant, sans un peu de mélancolie, à ces soirées du lundi, où, de 1902 à 1918, pendant les années les plus laborieuses de l'organisation de la Société, et de son travail d'enquête, de dépouillement et de publication, se rencontrèrent autour de la longue table au tapis rouge, encombrée de dictionnaires, tant de collaborateurs déjà disparus: Jules-Paul Tardivel, le journaliste, le chevalier sans peur, qui pourchassait l'anglicisme avec le zèle qu'il mettait dans *la Vérité* à pourfendre le libéralisme et la franc-maçonnerie; Paul de Cazes, avec son masque à la Hugo, français si canadien, et qui, à notre Comité d'étude comme au Conseil de l'Instruction publique, dont il était le secrétaire, s'appliquait à servir son pays d'adoption; Boucher de la Bruère, qui fut le deuxième président de la Société, alors Surintendant de l'Instruction publique, et dont l'esprit cultivé, délicat, s'amusait tant à entendre interpréter les formes du parler populaire; Nazaire LeVasseur, dont les anecdotes pittoresques et hardies illustraient volontiers sa connaissance du langage des faubourgs; Mgr J.-C. K.-Laflamme, le sceptique des premières heures, qui fut ensuite l'un des plus enthousiastes partisans et ouvriers du succès de notre œuvre; J.-E. Prince, l'homme de tous les comités où il y avait du dévouement à donner, très instruit des parlers de Nicolet, et qui sous la lampe cruelle

à ses yeux malades, feuilletait inlassablement le dictionnaire et ses souvenirs ; Eugène Rouillard, si versé dans les noms géographiques de la Province, toujours calme sous sa barbe rousse, volontiers distrait, et qui trouvait tout à coup ce dont nous n'avions plus besoin ; Mgr C.-O. Gagnon, toujours le premier arrivé, qui pendant vingt ans n'a peut-être pas manqué une seule séance du Comité, et dont le goût subtil, pas facilement satisfait, fit remettre bien des fois sur le métier des définitions péniblement ajustées ; S. G. Mgr Paul-Eugène Roy qui, aussitôt que l'évêque l'eut rapproché de la Salle du Parler français, ne manqua jamais le lundi soir de venir jeter sa bonne humeur et sa claire pensée dans le groupe volontiers austère des philologues ; et je n'ai pas encore nommé ce cher abbé Lortie, fondateur de la Société avec Rivard, accablé de travaux, qui menait de front vingt besognes à la fois, mais assidu quand même au Comité, l'homme aux enquêtes, le boute-en-train, et qui dissertait d'une forme patoisante comme il aurait fait d'un prédicament.

D'énumérer tous ces noms d'ouvriers disparus, me reporte à une époque où la Société du Parler français s'imposa tout de suite à l'attention du public par ses activités presque fébriles et par le concours de tant d'hommes qui lui apportaient leur prestige ou leur autorité. Ce fut le temps des tâches innombrables et joyeuses. Ce fut assurément, chez bon nombre d'ouvriers, celui des sacrifices personnels les plus généreux, car tout l'immense travail se faisait en marge des devoirs professionnels, déjà pour quelques-uns accablants.

Le travail du lundi soir n'était pas le seul, en effet, qui fût nécessaire à la préparation du *Glossaire*. Il y avait le travail obscur du bureau, des correspondances, des consultations et de l'enquête. Que l'on songe aussi à cet autre organisme de la Société que fut le *Bulletin*, et qui contribua si efficacement à soutenir l'enquête elle-même, à créer de l'inté-

rêt autour de l'œuvre, et à propager des idées chères aux fondateurs et directeurs de la Société.

L'organisation du *Bulletin*, dès 1902, sa collaboration, sa rédaction, la correction des épreuves, celle du lexique surtout dont chaque numéro portait une tranche, la chasse aux articles, le choix des glanures et des sarclures, des échos et des nouvelles, les comptes rendus bibliographiques, les notes philologiques, et toute cette matière variée, abondante, vivante, si canadienne, qui avait une odeur grisante de terroir : tout cela demandait chaque mois, chaque jour, à ceux qui en avaient charge et responsabilité, un zèle patient, désintéressé, gratuit, ne s'alimentant que de sa propre flamme, qui nous apparaît aujourd'hui presque comme une délicieuse et austère légende. C'est en feuilletant ces volumes du *Bulletin*, — il y en a seize — que j'ai senti s'en échapper des essaims de souvenirs où palpitent encore tant de jeunes enthousiasmes, tant d'activités joyeuses. On avait bien voulu me confier depuis quelques années la rédaction de cette revue, quand, en 1918, elle se transforma en une plus large publication universitaire, *le Canada français*. Et ce ne fut pas sans quelque regret que nous vîmes s'opérer un changement avec lequel se terminait l'âge héroïque de la Société du Parler français.

Après les premiers ouvriers de la Société, et se joignant tout d'abord à eux, vinrent d'autres amis du parler français, qui continuèrent avec soin la tâche jamais achevée, et qui ont eu la bonne fortune de voir enfin paraître en librairie le *Glossaire*, l'œuvre principale, de si longue gestation, pendant vingt-huit ans portée au sein maternel, de la *Société du Parler français*.

*

* *

De quels outils disposèrent les ouvriers du *Glossaire*? Et quelle fut la matière organique sur laquelle ils s'appliquèrent à ébaucher, à formuler les articles de leur dictionnaire?

Au début, ce furent les listes de mots que chaque membre du Comité apportait au tiroir commun, et que l'on étudiait

en séances : listes déjà copieuses, prises dans les souvenirs personnels, dans les lexiques déjà parus, dans les journaux ou les livres canadiens. Puis, et bientôt, ce furent les rapports de l'enquête.

L'enquête ! Elle fut imaginée en ses formes pratiques, et organisée par Rivard et Lortie surtout. La collection de ces feuilles d'enquête, de ces rapports qui nous revenaient chargés d'observations, de corrections, d'additions, constitue l'une des richesses les plus précieuses des archives de la Société. On a pu estimer à deux millions, les observations qui furent communiquées par nos correspondants.

Ces correspondants étaient postés aux points les plus variés et les plus représentatifs de la Province de Québec. Quelques-uns mirent au travail d'annotation des feuilles d'enquête qui leur étaient envoyées, le soin le plus consciencieux et le plus éclairé. Qui ne se souvient, parmi les premiers ouvriers des lundis soir, des feuilles d'enquête que nous retournait ce grand ami de la Société du Parler français, l'abbé P.-V. Jutras, curé de la Baie-du-Febvre, maintenant décédé, et qui avait au plus haut point le culte de la langue et des traditions de sa race ? De son écriture haute et ferme, il couvrait littéralement toutes les marges.— C'est des petits séminaires et collèges classiques que nous venait, d'ordinaire, la moisson la plus abondante. Professeurs et élèves envoyaient chaque mois, en réponse aux feuilles d'enquête, la cueillette la plus variée, la plus précieuse. Ces institutions étant de vraies maisons de concentration où l'on vient de toutes les régions géographiques et lexicologiques de la Province, il y avait là des moyens d'information uniques, qui, grâce à la bienveillante coopération des maîtres, ne firent jamais défaut.

C'est sur cette documentation abondante, nécessaire, et jamais assez multipliée quand il s'agit de constituer un lexique du parler populaire, que travaillait chaque lundi le Comité d'étude. Le contrôle des observations, l'étude des formes proposées s'accompagnaient du formidable manie-

ment des innombrables dictionnaires et lexiques de la langue française et des parlers provinciaux de France. Vous trouverez la liste de ces ouvrages consultés, aux premières pages du *Glossaire*.

Ce n'était pas mince besogne que d'authentifier tous les vocables soumis à l'étude, et de s'assurer s'ils étaient ou non français, s'ils appartenaient ou non à la langue générale ou aux parlers populaires des provinces françaises. Il fallait, en effet, pour constituer le *Glossaire du parler français au Canada*, c'est-à-dire le glossaire de notre parler en tant que celui-ci n'est pas partie intégrante du français d'école, établir d'abord que les mots étudiés étaient ou n'étaient pas naturalisés français. Travail infiniment délicat où les dictionnaires de la langue générale jouaient un rôle pas toujours concordant. Puis il fallait, quand un mot était jugé *digne* d'entrer dans le Glossaire, en établir la provenance, l'origine provinciale, française ou canadienne, et en bien définir le sens, et les acceptions multiples.

C'est pour ce travail, le plus long, le plus délicat, le plus subtil, que l'armée totale des dictionnaires et lexiques entrait en ligne. On se distribuait un peu au hasard ces gros livres. Quelques-uns étaient particulièrement recherchés : Du Cange, *Glossaire français*, Jaubert, *Glossaire du Centre de la France*, Dottin, *Glossaire des Parlers du Bas-Maine*, Moisy, *Dictionnaire du patois normand*, Favre, *Glossaire du Poitou de la Saintonge et de l'Aunis*, etc., et parmi les dictionnaires de la langue générale : Littré, Bescherelle ; Larousse et Guérin : ces deux derniers très populaires parce qu'on y trouvait de tout ; l'Académie, peu recherché parce qu'on y trouvait rien ; Hatzfeld et Darmesteter qu'avait élu Mgr Paul-Eugène Roy. Et ce n'est qu'après toutes les informations livresques prises, et après de laborieuses discussions, que l'on faisait l'article. La formule proposée n'était pas toujours agréée : combien furent vingt fois remises sur le métier !

*

* *

Mais voici, enfin, le *Glossaire* livré au public. Le lecteur est prié de vouloir bien y chercher seulement ce qu'un tel lexique peut contenir.

Ce n'est pas un dictionnaire général de la langue française parlée au Canada. La Société du Parler français n'a pas prétendu refaire l'œuvre de l'Académie ; elle n'en a ni la mission, ni la compétence ; elle n'est pas petite fille de Richelieu. Le *Glossaire* ne contient donc que les formes lexicologiques qui sont d'origine canadienne, assez peu nombreuses du reste, et celles-là qui, n'appartenant pas à la langue française académique, ont leur origine dans les dialectes ou parlers populaires des provinces de France. La préface du *Glossaire* en avertit bien le lecteur.

D'autre part, l'on n'a pu faire entrer dans le champ d'observation des ouvriers du *Glossaire*, la langue ou le parler populaire des Acadiens. Nous manquions pour cela de trop d'éléments d'information. C'est d'ailleurs tout un autre glossaire qu'il faudrait établir pour bien étudier ce parler acadien si riche de souvenirs et de formes des dialectes de France. Déjà, il y a deux ans, M. le sénateur Pascal Poirier a publié sous le titre de *Le Parler franco-acadien*, une histoire et une grammaire précieuses de ce parler, et nous savons qu'il est occupé maintenant à en rédiger le glossaire.

C'est donc le parler du peuple de la Province de Québec qui est ici étudié, et en tant qu'il s'exprime par des mots qui ne sont pas les mots de la langue générale ou académique. Le lecteur étranger, celui de l'Ontario surtout, voudra donc bien se rappeler qu'en plus des vocables ici consignés, on trouve sur les lèvres de notre peuple de la Province de Québec le vocabulaire général de la langue française. On l'ignore encore en quelques quartiers du Canada. On a pourtant assez répété en ces dernières années que le Canadien français

parle français, et non pas un patois informe et barbare qui serait du français dégénéré mêlé d'anglais, à la manière de *l'habitant* de William Henry Drummond. Je lisais encore avec stupeur dans le *Canadian Bookman*, d'avril dernier, un extrait d'un récent ouvrage publié à Toronto par Monsieur J.-G. LeRossignol, *The Flying Canoe*, où des expressions populaires canadiennes-françaises s'insèrent encore dans un dialogue anglais, comme dans les dialogues de Drummond, et y font un mélange, moins affreux, mais horrible toujours, qui tend à établir que le Canadien français s'exprime de la sorte. La légende du *Canadian patois* a la vie dure. S'il y a des archaïsmes, démodés en France, encore employés chez nous, que nous conservons comme de vieux joyaux de l'écrin des ancêtres, sachons les apprécier, gardons-les : ils font notre langue plus française, en la maintenant plus près de ses profondes origines. Ils ne sauraient contribuer qu'auprès d'étrangers mal renseignés à la légende du patois canadien.

On a tort, en dissertant de notre langue, d'écrire *les parlers* du Canada français. Cette fausse expression que je retrouve dans un article de *The Romanic Review*, (avril-juin 1929), est cause de confusions regrettables que le *Glossaire* contribuera à dissiper. Nous n'avons qu'un parler, en somme, et qui a pour fond solide et large la langue française proprement dite, ou le parler de l'Île de France. C'est sur ce fond que sont venues s'incruster les formes dialectales, apportées ici par des ancêtres issus de différentes provinces. Mais ces formes ne sont que des éléments accidentels de notre langue française ; celle-ci reste la langue générale de France. Et M. Louis H. Gray, de l'Université Columbia, auteur de l'article auquel je viens de faire allusion : *A Plea for the scientific Study of Canadian French*, a tort d'écrire qu'il arrivera au Canada ce qui est arrivé en France, à savoir que la langue française, favorisée par les besoins sociaux, les affaires, l'école et le tourisme, va y refouler *les parlers*, et les faire disparaître. Il n'y a pas ici de *parlers*, de dialectes à refouler ou à détruire ; il n'y a que des formes

dialectales, assez nombreuses, ou des archaïsmes pieusement conservés, qui brochent sur le fond commun, sur la langue française proprement dite ; ces formes pourront peut-être et graduellement s'effacer, mais leur disparition n'affectera pas essentiellement le parler commun.

*

* *

On voudra donc bien se rappeler en feuilletant ou en consultant le *Glossaire* que les formes populaires qui y sont relevées ne sont pas des formes toutes condamnées ou condamnables. Au contraire. Rien de plus légitime que ces vocables de bonne naissance, de bon goût, souvent de délectable saveur, qui se sont formés dans les parlers des Provinces, dont presque tous descendent en ligne directe de la langue latine populaire qui est le fond du français d'oïl. Le peuple a sa façon à lui, souvent, de dire les choses, qui porte le sceau de son imagination pittoresque, ou de son esprit simpliste, et qui vaut bien certains mots artificiels que construisent des esprits cultivés. D'autant que c'est dans le vieux fond de la langue que le peuple va toujours puiser, et qu'il replonge son habituel vocabulaire. Les dialectes provinciaux sont donc un riche et précieux trésor linguistique. On a soigneusement indiqué dans le *Glossaire* ces formes heureuses du parler populaire, leur lieu de provenance, leur exacte signification. Et en remontant ainsi vers les usages des provinces de France, on a fait à rebours le long voyage des ancêtres qui partaient du Maine, de l'Anjou, du Berry, de la Normandie, de l'Orléanais, du Poitou, de la Saintonge, de la Picardie, de la Touraine, pour venir fonder ici une France nouvelle, et qui y apportaient chacun la *parlure* de son hameau. Et le *Glossaire* du parler français au Canada, va ainsi prendre sa place honorable à côté des *Glossaires* et *Lexiques* des provinces de France.

Il est arrivé que nous avons créé chez nous quelques expressions qui correspondent à des choses nouvelles, ou qui se sont substituées à des expressions françaises qu'on ignorait. Ces canadianismes sont consignés dans le *Glossaire* ; ils y sont approuvés ou condamnés selon qu'ils sont bien ou mal faits. Nous en avons fait d'excellents ; il y en a qui sont détestables.

Il a fallu, dans le *Glossaire*, faire une large part aux canadianismes, non pas de mot, mais d'acception. Nous employons souvent ici des mots français dans un sens autre que celui qui leur appartient par droit de naissance. Il y a assurément des sens dérivés du sens originel, qui sont légitimes. Il y en a aussi qui sont trop éloignés du sens premier, et qui constituent par rapport au génie de la langue, un véritable contre sens. Faut-il le rappeler ici ? Notre parler abonde de ces acceptions impropres, bizarres, et parfois barbares. Et faut-il le rappeler encore ? C'est peut-être le langage de nos gens instruits, de nos professionnels, de ceux qui sont censés connaître le mieux notre langue, qui se charge le plus lourdement de termes impropres. Beaucoup de ces impropriétés, heureusement, restent personnelles à celui qui les commet ; beaucoup d'autres finissent par passer dans la conversation commune, dans le journal, dans l'usage, et elles constituent alors des canadianismes condamnables.

La pauvreté du vocabulaire de beaucoup, de trop de nos gens instruits, est cause de ce vice de notre langage. Et à ce point de vue, il y a dans nos collèges et petits séminaires un gros travail à faire, travail qui est depuis longtemps commencé, mais auquel ne s'emploient pas encore assez tous les maîtres. Les maîtres qui ne connaissent pas assez leur langue, qui manquent de vocabulaire, ou qui, par laisser aller, parlent incorrectement en classe ou dans les lieux de récréation, sont des mainteneurs néfastes du mauvais langage que l'on rencontre trop chez les écoliers d'abord, et chez les professionnels ensuite. Je sais bien que l'écolier apporte le plus souvent de son propre milieu familial de

mauvaises habitudes de langage ; mais c'est justement à l'éducateur de réagir, et c'est justement lui qui trop souvent ne réagit pas assez.

*

* *

Le *Glossaire* que vient de publier la Société du Parler français, va sans doute de nouveau attirer une plus grande attention sur le parler français au Canada. Nous souhaitons voir ce dictionnaire, non seulement dans les bibliothèques de tous nos professeurs, comme un instrument précieux de contrôle, mais aussi dans toutes les bibliothèques des gens instruits, de ceux qui ont à cœur de bien, de mieux parler leur langue, de ceux-là aussi qui aimeront à vérifier les titres de noblesse de notre parler populaire. Par lui la Société du Parler français de Québec continuera, à domicile, l'œuvre si importante qu'elle a entreprise, il y a vingt-huit ans, et qu'elle continue de faire par son Comité d'étude, dans ses salles modestes, sous le toit et sous les auspices de l'Université Laval.

Camille Roy, ptre.
